Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 372

Artikel: Mémorandum du Comité des organisations féminines internationales pour le désarmement : [1ère partie]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260582

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

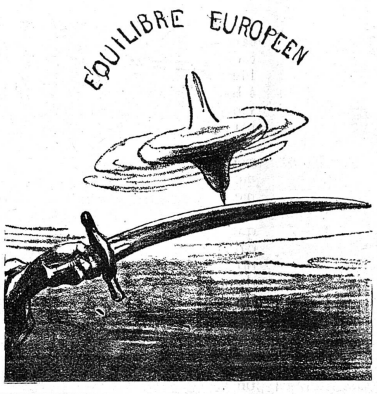

L'idée du désarmement au siècle dernier, d'après des dessins de Daumier, qui sont, hélas! toujours d'actualité.

Clichés Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté

la guerre. Il n'y aura aucune façon de sortir du dilemme et de préserver la paix, si ce n'est de désarmer sur la base du désarmement partiel déjà existant.

Ainsi, n'est-ce point seulement par le raisonnement logique, mais encore par l'examen le plus simple des conditions actuelles de la politique pratique que le désarmement s'impose. Les peuples ont le choix entre lui et la catastrophe, à plus ou moins brève échéance. Tant qu'ils n'auront pas *choisi,* il n'y aura pour eux aucun sentiment de sécurité, ni aucune sécurité matérielle.

GEORGES SCELLE.
Professeur à l'Université de Genève et à l'Institut des Hautes Etudes Internationales.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié la résolution, dite « Résolution espagnole » adoptée à l'Assemblée de septembre dernier de la Société des Nations, sur la proposition de la délégation de la nouvelle République d'Espagne, et dont voici le texte:

> L'Assemblée,
> Convaincue de la grande valeur de la contribution féminine à l'œuvre de la paix et de la bonne entente entre les peuples, but essentiel de la S. d. N.,
> Prie le Conseil d'examiner la possibilité d'intensifier la collaboration des femmes à l'œuvre de la S. d. N.

Saisi de cette résolution, le Conseil de la S. d. N. décida de procéder tout d'abord à une consultation des organisations féminines sur cette question, de manière à connaître leurs vues et les moyens d'y donner suite, et chargea le Secrétaire général de cette consultation, en précisant qu'elle devait porter à la fois *a*) sur les formes de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, et *b*) sur celles de leur collaboration à l'activité générale de la S. d. N. Comme la Conférence du Désarmement prenait date en février déjà, les réponses des organisations féminines sur le premier point devait être connues dès la session de janvier 1932 du Conseil, alors que le rapport complet, comprenant aussi le deuxième point, ne serait présenté à l'Assemblée qu'en septembre 1932.

Le Secrétaire général, conformément aux instructions reçues se mit donc en rapport avec 22 organisations féminines, ainsi qu'avec un certain nombre de personnalités féminines de différents pays, notamment avec des femmes déléguées à l'Assemblée. Lors de la réunion du Conseil, le 25 janvier dernier, neuf organisations ou Sociétés avaient envoyé des communications au Secrétariat, parmi lesquelles, il va sans dire, le grand Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement fondé en septembre 1931, afin de centraliser le travail des femmes en faveur du désarmement, et dont nous avons eu à maintes reprises l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Ce Comité groupe 14 grandes organisations internationales, soit le Conseil International des Femmes (dont fait partie notre Alliance de Sociétés féminines suisses) avec des Sociétés nationales dans 41 pays, la Ligue Internationale pour la Paix et la Liberté avec des Sections dans 26 pays; l'Alliance Internationale pour le Suffrage, avec des Sociétés affiliées dans 44 pays; la Guilde Internationale des Coopératrices, avec des organisations affiliées dans 12 pays; l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, avec 7000 branches dans 50 pays; la Fédération des Femmes dans les carrières professionnelles, avec des branches nationales dans 15 pays; l'Union mondiale chrétienne des femmes abstinentes qui groupe 700.000 membres dans 40 pays; la Fédération internationale des Femmes universitaires, avec des associations nationales dans 31 pays; le Comité national américain « Cause and Cure of War » qui embrasse le 5me de la population féminine adulte des Etats-Unis; deux Associatons internationales de Femmes juives, l'Union mondiale de la Femme, la Fédération Européenne des Clubs Soroptimists, et la Ligue des Mères et Educatrices pour la Paix: on voit par cette simple énumération quelle masse imposante de millions de femmes organisées représente ce Comité à travers le monde.[1]

Celui-ci a naturellement adressé au Secrétariat de la S. d. N. au nom des organisations qu'il représente un court mémoire sur les moyens qu'il conçoit pour les femmes de collaborer à la Conférence du Désarmement. C'est le Mémoire que nous reproduisons ci-après et nos lectrices en relèveront avec plaisir le ton nettement féministe — et d'ailleurs absolument justifié: car comment veut-on que des femmes collaborent efficacement à une activité dont des lois surannées les tiennent à l'écart.

Ajoutons que le Conseil de la S. d. N., dans sa séance du 26 janvier, a entendu un rapport du représentant Espagnol, M. Zulueta, ministre des affaires étrangères, sur cette question de la collaboration des femmes à l'œuvre de paix de la S. d. N., rapport qui a été adopté, avec l'adjonction par Lord Robert Cecil, du vœu que la Conférence du Désarmement tienne compte des souhaits formulés par les organisations féminines dans leurs différents rapports.

J. GUEYBAUD.

Mémorandum du Comité des Organisations féminines internationales pour le désarmement

Préambule.

La XIIme Assemblée de la Société des Nations a adopté, le 24 septembre 1931, une résolution reconnaissant la valeur de la contribution des femmes à l'œuvre de paix et invitant le Conseil à examiner la possibilité de rendre plus complète la collaboration des femmes aux travaux de la Société des Nations. Le Conseil a donc décidé que l'étude de la collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations serait divisée en deux parties: la collaboration à la Conférence du Désarmement, et la collaboration générale aux travaux de la Société. C'est de la première de ces divisions, c'est-à-dire de la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement, qu'il sera question dans le présent memorandum.

Avant de soumettre nos suggestions à ce sujet, nous tenons à déclarer que, quelles que soient les mesures qui pourront être prises en ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous estimons que la condition essentielle d'une coopération complète éventuelle des femmes à l'œuvre de la Société est d'établir l'égalité en droit entre les hommes et les femmes de chaque pays Membre de la Société, de même qu'entre les femmes de tous les pays. Lorsque ce résultat aura été obtenu, la collaboration des femmes à l'organisation de la paix sera entièrement acquise et correspondra en portée et en influence à l'intérêt que les femmes portent à cette question vitale.

Le Comité n'ignore pas que la troisième Commission de l'Assemblée de septembre 1931 a exprimé l'opinion qu'à cette occasion, il n'y avait pas lieu de s'occuper de la question de l'accès des femmes aux fonctions, soit de la Société même, soit se rattachant à cette dernière, cette question étant déjà réglée par l'article 7 du Pacte. Toutefois, le Comité des Organisations féminines internationales pour le Désarmement se permet de faire remarquer que le principe de l'égalité entre hommes et femmes énoncé dans cet article n'a pas été suffisamment appliqué dans la pratique. Il insiste par conséquent sur le fait que, à son avis, la pleine et entière collaboration des femmes à l'œuvre de la Société des Nations ne pourra être assurée que lorsque les nominations aux fonctions importantes se rattachant à l'activité de la Société des Nations seront faites sans distinction quant au sexe.

Conférence du Désarmement.

Considérations générales.

En ce qui concerne la Conférence du Désarmement, nous reconnaissons que c'est aux gouvernements eux-mêmes qu'incombe le soin de désigner les délégations nationales. Ces délégations seront probablement composées d'hommes d'Etat et d'experts qui auront pour mission de trouver une base d'accord en tenant compte des vues de leurs conseillers en matière militaire, navale et aérienne, des exigences de la situation économique et politique actuelle du monde, de la nécessité d'assurer la sécurité et le bien-être de la génération suivante, et du fait que les dépenses relatives aux armements ne peuvent être maintenues à leur niveau actuel qu'aux dépens de l'instruction publique, des services sociaux et d'un grand nombre d'autres activités concourant au bonheur de la collectivité.

Mais il est également d'une importance vitale que, dans les délibérations de la Conférence, il soit tenu dûment compte, non seulement de l'opinion des hommes d'Etat et des experts, mais aussi de ceux — femmes ou hommes — qui se sont dévoués à la cause de la paix. Les femmes, qui constituent la moitié de la population du monde, partagent avec les hommes les charges économiques imposées par les armements, ainsi que les souffrances et la détresse causées par la guerre. Elles ont apporté une contribution reconnue à l'œuvre de prévoyance morale et sociale, et, en qualité de mères, elles sont particu-

[1] Une quinzième Association internationale vient d'annoncer son adhésion: la Ligue des Femmes ibériques et hispano-américaines, qui apporte ainsi à l'œuvre de ce Comité l'appui très apprécié de tout un contingent de femmes de l'Amérique latine.

Une femme précurseur de l'idée de désarmement

Bertha von Suttner
1843-1914

Pacifisme, entente entre nations, limitation des armements, espoirs et rêves de ceux qu'opprime un lourd et sanglant passé, doivent être précédés et amenés par le véritable désarmement des âmes. A ce désarmement d'ordre spirituel travaillent toutes les femmes chez qui la haine n'est pas devenue une religion; en rendant hommage à celles qui œuvrent aujourd'hui pour la paix du monde, sachons penser aussi aux pionnières du mouvement pacifiste, et tout spécialement à Bertha von Suttner.

Elle avait une âme généreuse, mais encore cette âme se manifeste-t-elle tardivement: à peine mentionne-t-elle dans son journal les guerres qui, en 1859, en 1866 et en 1870, désolent quelques pays européens. Jeune, jolie, riche, mondaine et cosmopolite, elle n'avait que de l'indifférence pour le malheur d'autrui.

Bertha, comtesse Kinsky, se maria à trente ans avec le baron autrichien von Suttner. Dans cettte union, elle connaît le bonheur, mais aussi la pauvreté. Reniés par leurs familles, les Suttner vécurent pendant neuf ans de la vie primitive des montagnards du Caucase ou de la Mingrélie, gagnant leur pain comme correspondants de journaux étrangers. La pauvreté, le travail acharné, et surtout le spectacle lamentable de la guerre russo-turque de 1877, que Bertha von Suttner vit de près, l'éveillèrent à la sympathie pour l'humanité. Il se produisit en elle le phénomène que décrit en ces termes le philosophe Jean-Jacques Gourd: « ... Aussi faibles que nous soyons, nous avons eu, une fois ou l'autre, le privilège d'un de ces moments où nous nous sommes en quelque sorte saisis à notre propre source, où nous nous sommes soulevés, agrandis tout entiers, par un mystérieux effort. »

Ainsi soulevée au-dessus d'elle-même, émue des horreurs des champs de bataille, des souffrances des blessés et des larmes des mères, Bertha von Suttner cria son indignation en un livre: *Die Waffen nieder — Bas les armes!* — qui suscita un très grand intérêt et la rendit célèbre. A ce livre est attribué pour une bonne part le manifeste de Nicolas II, en 1898, provoquant la création de la Conférence de La Haye; il valut à l'auteur d'illustres amitiés, lui fit attribuer le prix Nobel, et fit naître d'audacieux projets et des idées nouvelles parmi l'élite intellectuelle du monde entier.

On ne lit guère aujourd'hui *Die Waffen nieder;* ce livre a étrangement vieilli, et, du reste, les scènes de la guerre 1914-1918 font pâlir les descriptions les plus réalistes de Bertha von Suttner. Il lui a été reproché, et avec raison, de n'avoir pas compati suffisamment aux souffrances des pauvres gens qui ne sont militaires ni par choix ni par vocation; le peuple, a-t-on écrit, ne vit pas, n'apparaît pas dans son œuvre.

La baronne de Suttner fut une apôtre, et comme beaucoup d'apôtres, douée d'un sens prophétique; elle écrivait dans son journal, à la date du 30 mai 1900: « Prenez garde, ô contemporains! Si vous tardez à prendre au sérieux un si sérieux effort vers le bonheur (c'est-à-dire vers le désarmement) et ceux qui s'y consacrent, si vous tardez à reconnaître la valeur de leur tâche, à les encourager à l'accomplir, à les prendre au mot, prenez garde d'avoir à le regretter, non sous les moqueries, mais dans les larmes de l'humanité ! »

Elle mourut en 1914, juste avant le début de la grande guerre, l'écroulement tragique de tous ses espoirs pacifistes lui fut ainsi miséricordieusement épargné. Cependant, si elle vivait aujourd'hui, la courageuse femme répéterait malgré tout les mots par lesquels elle conclut ses *Mémoires,* et qui résument ses espérances et ses convictions de vaillante lutteuse: *La paix des peuples est en chemin !*

JEANNE VUILLIOMENET.

Autour de la Conférence

Les pétitions arrivent

... en masse depuis la parution de notre dernier numéro. Au moment où nous mettons sous presse, quatre millions six cent vingt mille cent soixante-dix signatures (4.620.170) étaient déjà « engrangées » dans les caves de la rue Daniel-Colladon, où des équipes de travailleuses dévouées s'affairent à les classer et à les attacher en paquets de mille feuilles chacun, retenus avec du ruban vert — couleur de l'espérance. Et sept cent quatre-vingt-douze mille neuf cent trente-cinq (792.935) étaient en route, annoncées par lettres ou par cables. Le total dépassera en tout cas les cinq millions.

Les pétitions anglaises.

Parmi les plus importants envois déjà arrivés, citons les deux millions cent trente-quatre mille cinq cent dix-huit (2.134.518) signatures fournies par la Grande-Bretagne, apposées au texte dit « britannique » de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, et recueillies par soixante Sociétés féminines. Expédiées de Londres le 22 janvier, après une émouvante cérémonie à Victoria-Station, elles sont arrivées à Genève en huit caisses d'imposantes dimensions, le 27 janvier, dans l'après-midi. Une délégation du Comité féminin pour le Désarmement les attendait à la gare, ainsi que le consul d'Angleterre à Genève, M. Pattison, et M. Guillaume Fatio, président de la Commission genevoise d'organisation de la Conférence. Après une petite cérémonie et un échange de discours, plusieurs de ces caisses ont été exposées dans les arcades de deux agences de voyage (MM. Blenk, Fert, rue du Mont-Blanc, et Véron et Grauer, rue du Mont-Blanc et rue du Rhône), entourées de drapeaux suisses et britanniques, et accompagnées d'une affiche explicative. On s'arrête beaucoup pour les voir.

La Conférence et les écoles genevoises.

Sur l'initiative de Mlle Berney, directrice d'écoles primaires, quatre cents fillettes des classes supérieures de ces écoles ont été réunies le 25 janvier à la Salle du Faubourg, pour entendre une causerie de Mlle Rosa Manus sur le travail pour la paix accompli par les femmes. Atten-

lièrement intéressées au bien-être de la génération future. En outre, un grand nombre d'organisations féminines internationales ont étudié de façon approfondie la question du désarmement, ainsi que les propositions formulées par la Commission préparatoire dans le projet de Convention, et elles ont abouti à des conclusions définies, qui dépassent le cadre des considérations d'ordre purement national et expriment l'opinion d'un nombre considérable de femmes. Tout en nous ralliant, en principe, à l'opinion de Lord Cecil, selon laquelle il ne faut pas accorder aux femmes une situation plus avantageuse pour la seule raison qu'elles sont des femmes, nous croyons fermement non plus qu'il ne faut pas exclure les femmes, pour cette seule raison, des fonctions pour lesquelles elles sont qualifiées.

En conséquence, nous revendiquons, en tant que femmes, le droit de participer activement à tous les efforts tendant à mettre fin à la guerre.

(A suivre.)

Pensées et fragments à relire aujourd'hui

Les Puissances alliées et associées tiennent à spécifier que leurs conditions concernant les armements de l'Allemagne n'avaient pas seulement pour objet de la mettre dans l'impossibilité de reprendre sa politique d'agression militaire. Cela constitue également le premier pas vers cette réduction et cette limitation générale des armements que les dites Puissances cherchent à réaliser comme l'un des meilleurs moyens de prévenir la guerre, — réduction et limitation d'armements que la Société des Nations aura parmi ses premiers devoirs celui de réaliser. Il est juste, comme il est nécessaire, de commencer obligatoirement la limitation des armements par la nation qui porte la responsabilité de leur extension. C'est seulement lorsque l'agresseur a montré le chemin, que ceux qui ont été attaqués peuvent en toute sécurité en faire autant.

Réponse de M. Clemenceau, Président de la Conférence de la Paix, aux observations de la Délégation allemande au sujet du projet de Traité de Paix. (Paris, 16 juin 1919.)

L'accroissement des armements qui est destiné dans chaque nation à produire un sentiment de puissance, de sécurité, ne produit pas ces effets. Au contraire, il développe la conscience de la puissance des autres Etats et un sentiment de peur. La peur engendre la suspicion, la défiance, et des imaginations mauvaises de toutes sortes, jusqu'à ce que chaque gouvernement sente qu'il serait criminel, que ce serait une trahison pour son propre pays de ne pas prendre toutes les précautions; cependant, chaque gouvernement considère chaque précaution de tout autre gouvernement comme une preuve d'intention hostile...

... L'énorme accroissement des armements en Europe, le sentiment d'insécurité et de peur causé par eux — c'est cela qui a rendu la grande guerre inévitable. Telle est, à mon avis, la plus véridique interprétation de l'histoire et la leçon que le présent doit apprendre du passé dans l'intérêt de la paix future, l'avertissement que nous devons transmettre à ceux qui viendront après nous.

Lord Grey of Fallodon.

Les femmes déléguées à la conférence du désarmement

Depuis la parution de notre dernier numéro, nous avons eu la joie d'enregistrer deux nouvelles nominations féminines dans les délégations officielles à la Conférence du Désarmement. En premier lieu, celle de Mme Anna Szelagowska (Pologne), un membre zélé et convaincu de l'Association des Femmes pour le service social qui constitue la branche nationale en Pologne de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, et à laquelle appartiennent toutes les féministes actives de pays. MmeSzelagowska, qui a participé à plusieurs des réunions de la Commission de la Paix de notre Alliance, a déjà fait partie en septembre dernier de la délégation polonaise à l'Assemblée de la S. d. N., et nous sommes heureuses de lui souhaiter ici à nouveau une très-chaleureuse bienvenue.

Quelques jours après est arrivé le cablogramme par lequel à son tour le gouvernement de l'Uruguay désignait une femme pour faire partie de sa délégation à la Conférence, en la personne de notre amie, Mme le Dr. Paulina Luisi. Mme Luisi est bien trop connue dans tous nos milieux pour son activité féministe, pour le travail qu'elle accomplit contre le fléau de la traite des femmes et contre l'odieux système de la réglementation, soit comme membre de la Commission de la S. d. N., soit comme présidente d'une Commission de notre Alliance, pour qu'il soit nécessaire de la présenter ici aux lecteurs de notre journal, dont elle est d'ailleurs une fidèle abonnée depuis longtemps, mais nous savons que tous voudront se joindre à nous pour lui présenter nos plus vives félicitations et lui dire toute notre joie de sa nomination.

En revanche, et d'après des informations précises arrivées tout récemment d'Allemagne, il paraît que la nouvelle de la nomination de Dr. Luders comme membre de la délégation de ce pays à la Conférence, nouvelle que nous avons publiée dans notre dernier numéro, résulte d'un malentendu, et que pour le moment on ne sait pas encore si des femmes siégeront dans la délégation allemande. Nous nous empressons donc de mettre au point l'information erronnée que nous avons donnée en toute bonne foi, il y a quinze jours, espérant vivement que nous n'avons fait que précéder les temps.

Tableau des budgets militaires de quelques Etats

(calculés en francs-or (équivalents au franc suisse)

	1909-1913	*1930*	*Pourcentage moyen d'augmentation*
GDE-BRETAGNE.	1.600.000.000	2.375.000.000	48 %
FRANCE.	1.500.000.000	2.350.000.000	57 %
ALLEMAGNE.	1.750.000.000	877.500.000	50 % dimin.
ITALIE.	625.000.000	1.340.000.000	114 %
ETATS-UNIS.	1.542.500.000	3.653.000.000	135 %
JAPON.	492.500.000	1.100.000.000	143 %

(Extraits de l'Annuaire militaire de la S. d. N. 1931.)

Nos prud'femmes genevoises

Une salle de gymnastique hâtivement débarrassée de ses engins, qui encombrent le couloir trop étroit pour la foule qui y défile; des stands en bois, qui feraient penser à la première installation des comptoirs d'une vente de charité avant les tentures et les draperies; des écriteaux noir sur blanc: *Groupes... Patrons... Ouvriers...*; quelques messieurs paisiblement assis derrière les comptoirs moins fréquentés et attendant philosophiquement le « client » qui ne vient guère; et par contraste, dans la salle tout entière, à l'unique porte, et devant quelques groupes particulièrement « achalandés », une cohue, mais une vraie cohue d'hommes et de femmes, des bourgerons et des manteaux de fourrure, des fichus simplement noués sur la tête et des paletots masculins du dernier cri, des uniformes de facteurs et des robes de travail, des maris accompagnant leur femme et des mamans tirant leurs mioches par la main, un photographe alléché par la nouveauté du spectacle jouant du magnésium sous le lustre électrique, la fumée des cigares et le bruit des conversations: tel est le cadre dans lequel près de deux mille de nos électrices genevoises ont fait leur apprentissage de la vie publique, samedi dernier.

Nombre d'entre elles, toutefois, disons-le tout de suite, n'en étaient pas à leur première manifestation de cet ordre, ayant déjà voté à maintes et maintes reprises pour les élections de l'Eglise nationale protestante, qui a conservé les mêmes règles électorales que du temps où elle était un rouage de l'administration politique de Genève. Mais là, les lieux de vote sont multiples, les heures de scrutin largement calculées, alors que les élections aux Conseils de prud'hommes ne présentant habituellement qu'un intérêt absolument médiocre pour les quatre-vingt-neuf centièmes des électeurs masculins, il suffisait ordinairement de la seule salle et du seul samedi soir que prévoit la loi. Nous avons changé tout cela.

N'attribuons cependant pas à la seule présence de nos électrices ce bouleversement de toutes les coutumes établies: la lutte très vive entre électeurs socialistes et électeurs catholiques, qui s'est engagée dans le stand du groupe V (métallurgie), où aucune femme ne s'était inscrite, et pour cause, n'a point été de notre fait, et les mêmes éléments se sont retrouvés aux prises, avec l'adjonction de troupes féminines, il est vrai, dans les professions de l'habillement, et surtout du commerce. Mais la grosse cohue, cohue patiente, paisible, docile, a été devant le stand du Groupe XI, pour lequel plus de 1100 électrices avaient été inscrites, et auquel on n'avait nullement songé à attribuer une place plus large qu'à d'autres, à peine fréquentés. Et puis, bien des maris qui, auparavant, n'avaient jamais eu l'idée que ces élections pussent les intéresser le moins du monde, avaient accompagné leur femme (le suffrage féminin désunira la famille !); et puis, une certaine curiosité s'était forcément manifestée à l'égard des nouvelles électrices; et puis, il faut aussi le dire, certains candidats s'étant effrayés de la concurrence féminine à des fauteuils qu'ils occupaient depuis si longtemps dans une si douce quiétude, avaient battu le rappel (et pas toujours de façon très élégante, nous pouvons le certifier !), — si bien que le Département de l'Intérieur, organisateur de cette élection, s'est trouvé complètement débordé. Plus que débordé, submergé, noyé.

Cliché Mouvement Féministe

Miss Mary A. DINGMAN

Présidente du Comité de Désarmement des Organisations féminines internationales

Nous avouons regretter que cette première élection n'ait été pour beaucoup de femmes qu'un piétinement sur place, coude à coude, parfois trois quarts d'heure durant, dans une atmosphère surchauffée, car nous en savons qui sont parties sans avoir pu voter, soit par découragement, soit parce qu'elles ne disposaient pas du temps nécessaire pour attendre leur tour. Il est toujours dommage, en effet, de rencontrer des obstacles à la bonne volonté, et c'est ce qu'a bien compris le chef du Département de l'Intérieur, M. le Conseiller d'Etat Desbaillets, quand il nous a courtoisement priée d'exprimer ses excuses et ses regrets aux membres de nos Sociétés féminines, message dont nous nous chargeons ici d'autant plus volontiers que certaines électrices, alors, nous ont donné de magnifiques preuves de leur volonté de voter, revenant jusqu'à trois fois pour braver la cohue, renonçant à un début de concert, écourtant leur repas... C'était, à tout prendre, très amusant et très instructif d'observer sur place la psychologie des électrices. Les unes arrivaient d'un pas délibéré, ayant lu et saisi dans tous ses détails la circulaire explicative envoyée à chacune d'elles par notre Comité féminin d'action, et ayant préparé d'avance leur bulletin de vote de manière à assurer le maximum de chances aux candidates féminines. D'autres, au contraire, n'ayant pas bien compris le fonctionnement de cette loi essentiellement compliquée, ou égaré leur bulletin de vote, s'inquiétaient, demandaient des renseignements et des éclaircissements aux membres de notre permanence, mais étaient décidées avant tout et malgré tout à voter. Car cette décision de voter nous a paru être une caractéristique essentielle de cette votation: combien de figures féminines n'avons-nous pas vues surgir dans cette cohue que, jamais, mais jamais, nous n'aurions songé rencontrer dans une réunion suffragiste ! Et cela est un des enseignements à retenir de cette élection, bien plus que les petites histoires qui ne manquent pas de circuler sur les maladresses de celle-ci ou les oublis de celle-là: du moment que les femmes de Genève membres de nos Associations sont en possession d'un droit, elles tiennent *mordicus* à l'exercer. En peut-on dire autant des abstentionnistes masculins que tancent à chaque votation les Comités électoraux ?...

Les sacrifiées ont été les électrices de la campagne (Groupe XII), inscrites en assez grand nombre, auxquelles il avait été absolument impossible de proposer des candidates, pour les motifs que nous avons exposés dans notre dernier numéro, et même, sauf dans deux communes, des candidats masculins, pour la bonne raison que les listes s'élaborent de façon archi-familiale et entre copains qui se passent ensuite l'avis de voter pour celui-ci ou celui-là. Nous eussions voulu que leur conviction et leur zèle fussent mieux récompensés; espérons qu'en 1936, il sera possible de trouver des candidates agricoles, et que, là aussi, nous pourrons enregistrer une avance féminine.

Car, si 23 femmes élues sur 330 juges prud'hommes ne constituent pas encore une proportion équitable du nombre des femmes qui travaillent, c'est pourtant une avance notoire dont nous pouvons nous féliciter chaudement pour cette première élection. La phy-

tion soutenue, quelques questions posées, et exécution en chœur du chant de Dalcroze: *Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main...* Voilà du bon grain semé dans les familles.

D'autre part, et à la demande du Comité des Associations féminines genevoises, la Conférence des directeurs et directrices d'école primaires a étudié la possibilité d'organiser le même jour et à la même heure, dans toutes les écoles du canton une causerie sur le même sujet, qui serait donnée, soit par les instituteurs et institutrices directement, soit par radio.

Bureau de renseignements.

Dès le 2 février, le Comité des Associations féminines genevoises a installé dans le hall du Kursaal son Bureau de renseignements, très bien compris et organisé, où l'on est prié de s'adresser directement pour toute information concernant les activités féminines, soit locales, soit internationales, en relations avec la Conférence.

Les femmes suisses et la Conférence.

Ainsi que nos lectrices le savent, l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour le Suffrage ont adressé à toutes leurs Sociétés affiliées une demande pressante de collaborer au succès de la Conférence en manifestant leur volonté de paix. « La gravité de la situation vaut bien un sacrifice », écrit Mme de Montet, présidente de l'Alliance.

En outre, l'Association pour le Suffrage a eu l'excellente idée d'engager toutes celles de ses Sections qui ne pourront pas envoyer un grand nombre de leurs membres à Genève à organiser dans leur ville ou leur région des séances sur la paix et la désarmement, qui puissent agir sur l'opinion publique en Suisse, et constituer de la sorte dans notre pays un « hinterland » favorable aux travaux de la Conférence. Il y a là une belle activité pour nos groupements suisses, et nous espérons très vivement qu'il sera donné suite à cette suggestion très heureuse.

La pétition suisse.

Le chiffre actuel atteint dans notre pays est, d'après les dernières nouvelles, de trois cent vingt mille signatures (320.000), ce qui équivaut, répétons-le, à plus du 11 % de la population adulte de notre pays. Et si, comme le fait remarquer avec raison le Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à qui revient tout l'honneur de ce magnifique résultat, la presse, les partis politiques, les Eglises avaient voulu, comme en d'autres pays seconder et recommander cet effort — à quel total ne serait-on pas arrivé?

Mrs. Corbett Ashby à Zurich.

Nous sommes très heureuse d'apprendre que la *Frauenzentrale* de Zurich a eu l'excellente idée d'organiser pour le 8 février au soir, dans l'église Saint-Pierre, une grande Assemblée publique consacrée à cette question de première actualité: *Les femmes et le désarmement.* Les oratrices annoncées sont notre Présidente internationale, Mrs. Corbett Ashby, Dr. Gertrud Bäumer, qui viendra tout exprès d'Allemagne, et Marcelle Capy, dont on connaît le talent oratoire.

Les Sociétés féminines zurichoises comptent sur une forte participation à cette Assemblée, dont l'intérêt exceptionnel ne peut manquer d'attirer chacun. Bravo et bon succès!

Dans un village d'Appenzell...

Notre confrère, le *Schw. Frauenblatt,* dans son dernier numéro entièrement consacré à la question du désarmement, publie les lignes suivantes que nous tenons à mettre sous les yeux de toutes nos lectrices:

« Aujourd'hui, une femme toute simple est venue d'un de nos villages appenzellois jusqu'à moi. C'est la cause du désarmement qui l'y a poussée. Elle est étrangère à notre mouvement féministe et féminin, mais elle est abonnée au *Frauenblatt,* et y a lu notre *Appel aux Femmes suisses* (texte allemand de celui qui a paru dans le *Mouvement, Réd.),* et tout son cœur vibre pour le désarmement et pour la paix. « C'est une œuvre sacrée, m'a-t-elle dit, et chacune de nous doit faire un sacrifice pour aller à Genève manifester personnellement, lors de la remise des pétitions, la volonté de paix des femmes... Certes, dans ces temps difficiles, ce voyage sera un sacrifice, mais nous devons le faire, nous en avons le devoir vis-à-vis des femmes de l'étranger, puisque la Conférence siège sur notre sol...»

Et notre confrère se demande si, en plus des billets collectifs, qui réduiraient les frais de voyage, il serait possible d'obtenir des chemins de fer fédéraux des tarifs réduits? En tout cas, ce dont nous pouvons assurer nos Confédérées, qui répondent de façon si émouvante à notre appel, c'est que les femmes de Genève ont tout fait pour leur faciliter le passage dans notre ville, leur indiquer des logements, des repas à bon marché, les guider et les orienter, trop heureuses que nous sommes de pouvoir les accueillir et les remercier.

Quand les hommes voudront-ils accepter une conception plus haute que celle de nationalité, en s'élevant jusqu'à l'idée de l'humanité?

B. de Suttner.